

# MEILLEUR DÉPART

**Travailler ensemble**



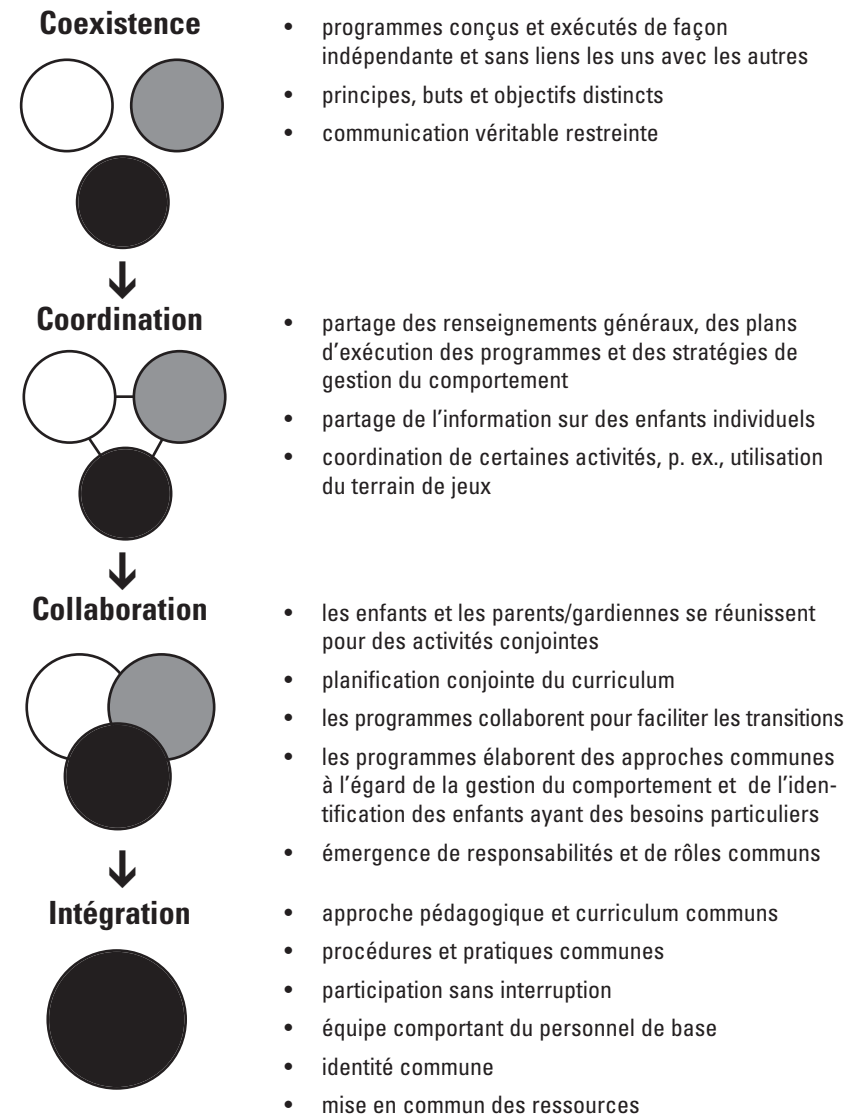
# Travailler ensemble

## Meilleur départ : Vision de l'enfance de la Ville de Toronto

Le présent guide destiné aux superviseurs des services de garde vous aidera à progresser dans votre cheminement vers la collaboration avec les écoles et les programmes de soutien familial locaux. Il repose sur le cadre du Plan Meilleur départ : Vision de l'enfance de la Ville de Toronto, dont les principaux éléments sont les suivants :

- Élaboration d'un **milieu propice à un apprentissage et à des soins de qualité** par l'innovation, les meilleures pratiques et les approches fondées sur la collaboration dans l'exécution du curriculum, des activités habituelles et d'autres types d'activités.
- Regroupement des compétences parmi le personnel pour créer une **équipe d'intervention auprès des jeunes** enfants comprenant notamment des éducateurs de la petite enfance, des enseignants, des aides-enseignants et du personnel des services de soutien familial qui travaillent ensemble vers un but commun.
- Identification des obstacles et des solutions et concertation des efforts pour assurer aux enfants et à leurs familles un **accès inclusif** aux programmes et aux services.
- Élaboration d'un **continuum de services de soutien et d'autres types de services** répondant aux besoins changeants de toutes les familles et de tous les enfants et utilisant les ressources, les locaux et l'infrastructure de façon optimale.
- Promotion de la **participation des parents** aux programmes et aux services, à la planification et à la prestation des services ainsi qu'à la gouvernance.
- Mise sur pied d'une **structure de gouvernance conjointe** à l'appui de la planification et de l'intégration des services dans les communautés/quartiers ainsi que la prise de décision à l'échelle locale.
- Élaboration d'un **accord de partenariat** communautaire/de quartier reflétant la vision et les buts du Plan Meilleur départ.

## Continuum d'intégration pour les programmes de garde, de maternelle et de jardin d'enfants et de soutien familial



### Équipe de gestion de l'intervention auprès des jeunes enfants

#### Composition :

- Direction d'école
- Superviseur du service de garde
- Coordonnateur du soutien familial
- Parents et communauté

#### Personnes-ressources/conseillers de l'équipe de gestion :

- Conseiller des Services à l'enfance
- Conseillers de la petite enfance des conseils scolaires.

#### Mandat de l'équipe de gestion de l'intervention auprès des jeunes enfants :

- Établir l'orientation et l'énoncé de mission d'ensemble en s'appuyant sur les buts, les convictions et les principes du Plan Meilleur départ : Vision de l'enfance de la Ville de Toronto ([www.toronto.ca/children/bs/bsn\\_vision.pdf](http://www.toronto.ca/children/bs/bsn_vision.pdf))
- Élaborer des buts mutuels et un plan de travail conjoint pour l'année
- Planifier, surveiller, guider et évaluer les activités d'intégration
- Fournir leadership et coordination en participant à l'édification d'une culture commune dans toute l'école et dans tous les programmes pour la petite enfance qui renforcera la capacité d'apprentissage tant du personnel que des enfants
- Cerner les nouvelles occasions d'appuyer l'intégration
- Travailler ensemble à mettre sur pied une équipe d'intervention auprès des jeunes enfants composée d'enseignants de la maternelle/jardin d'enfants, d'éducateurs de la petite enfance, de praticiens en soutien familial et d'aides-enseignants
- Agir comme groupe consultatif pour l'équipe d'intervention auprès des jeunes enfants et organiser des activités conjointes de planification et de perfectionnement professionnel

- Affecter des ressources, p. ex., temps accordé au personnel pour la planification et le perfectionnement professionnel conjoints; désigner un coordonnateur, selon les besoins
- Organiser au moins quatre réunions par année.

### Équipe d'intervention auprès des jeunes enfants

L'équipe d'intervention auprès des jeunes enfants se compose de membres du personnel de première ligne travaillant avec de jeunes enfants et leurs familles dans le cadre des programmes de maternelle et de jardin d'enfants et de garde d'enfants/soutien familial. L'équipe peut aussi compter des administrateurs scolaires, des enseignants d'anglais langue seconde, des conseillers des services de garde, des consultants-ressources, des représentants des services d'aide à l'enfance en difficulté et des services de soutien des conseils scolaires, des enseignants, des bibliothécaires, des coordonnateurs de la littératie, et des conseillers de la petite enfance des conseils scolaires.

#### Composition

- Personnel enseignant de la maternelle et du jardin d'enfants
- Superviseur/personnel des services de garde
- Personnel des services parentaux/soutien familial (le cas échéant)
- Aides-enseignants
- Autres membres du personnel, selon les besoins

#### Mandat de l'équipe d'intervention auprès des jeunes enfants :

- Cerner les approches pédagogiques et les principes en vue de l'élaboration de principes communs
- Utiliser un langage commun reflétant les buts, les convictions et les principes de Meilleur départ : Vision de l'enfance de la Ville de Toronto
- Se familiariser avec le matériel des curriculums respectifs ainsi qu'avec les principes de base des programmes comme le programme de maternelle et de jardin d'enfants, les approches en matière de curriculum (p. ex., Emergent curriculum, High Scope), selon les besoins,

le soutien familial, les critères d'exploitation des services de garde de Toronto et les critères d'exploitation du programme de ressources familiales

- Partager l'information générale intéressant les partenaires ainsi que l'information relative aux enfants, selon les besoins (avec le consentement des parents /tuteurs)
- Planifier et mettre en œuvre des programmes et activités intégrés à l'intention des enfants et des familles
- Élaborer une approche de gestion du comportement commune
- Faire participer les parents à l'apprentissage et au développement de leurs jeunes enfants en organisant des réunions individuelles et collectives
- Suivre les progrès et les décisions en matière de programmes et communiquer cette information aux parents, selon les besoins
- Planifier conjointement le processus d'inscription à la maternelle et au jardin d'enfants ainsi que des activités d'orientation.
- Se réunir régulièrement.

## Remarque sur l'emplacement des programmes

Nous reconnaissons que l'emplacement des programmes de garde d'enfants, de maternelle et de jardin d'enfants et de ressources familiales peut avoir une incidence sur la collaboration entre les programmes. Si les programmes ne sont pas offerts dans le même bâtiment, cela ne les empêche pas de collaborer, même s'il faudra sans doute dans ce cas modifier ou adapter les suggestions figurant dans le tableau suivant. Nous vous prions donc de garder cette possibilité à l'esprit lorsque vous utiliserez le tableau suivant et d'essayer d'être aussi souple et innovateur que possible.

Volet du programme	Rôle des superviseurs des services de garde d'enfants	Amorce du processus - Cerner des approches communes	Prochaines étapes dans le cheminement vers l'intégration - Élaborer et mettre en œuvre des approches communes
<p><b>Communication</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se présenter et présenter le personnel au personnel scolaire, y compris au personnel enseignant et de secrétariat et créer des liens avec lui</li> <li>• Se présenter et présenter le personnel au personnel de soutien familial et créer des liens avec lui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner les plans de communication, p. ex., comment partager au mieux l'information, les bulletins, les activités, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre la mise en œuvre des stratégies de communication pour veiller à assurer une communication continue de l'information au personnel et aux parents</li> </ul>
<p><b>Partage de l'information</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insérer des photos du personnel enseignant et de direction et du personnel de soutien familial parmi les photos des membres de l'équipe d'intervention auprès des jeunes enfants</li> <li>• Demander de partager la forme d'identification utilisée par l'école pour visiteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter le Formulaire de consentement au partage de l'information et l'Entente de confidentialité de Meilleur départ</li> <li>• Examiner et adopter, le cas échéant, les politiques et les procédures communes (fermeture, incendie et urgence, évacuation, accès et équité)</li> <li>• Examiner les activités de communication et cerner les possibilités de collaboration (p. ex., bulletins conjoints)</li> <li>• Mettre sur pied des équipes de la petite enfance – direction et personnel</li> <li>• S'adresser tôt au début de l'année scolaire à la direction de l'école pour assurer la pleine participation des services de garde d'enfants au processus d'inscription à la maternelle et au jardin d'enfants.</li> </ul>	

Volet du programme	Rôle des superviseurs des services de garde d'enfants	Amorce du processus - Cerner des approches communes	Prochaines étapes dans le cheminement vers l'intégration - Élaborer et mettre en œuvre des approches communes
<b>Activités spéciales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inviter la direction/le personnel de l'école et le coordonnateur du soutien familial/le personnel à des rencontres et à d'autres fonctions, selon les besoins</li> </ul>		
<b>Participation de la famille et de la communauté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenir au courant régulièrement le conseil d'administration/le comité de parents des activités d'intégration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire participer les parents/tuteurs de diverses façons pour qu'ils puissent favoriser l'apprentissage des enfants à la maison, lors d'activités spéciales, de concerts, de séances de lecture de récits, d'ateliers, de communications par des conférenciers invités</li> <li>Offrir de l'information et des liens vers d'autres services dans la communauté, planifier une visite conjointe à la bibliothèque, accompagner les parents au programme de ressources familiales et à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire participer les parents et les tuteurs à des activités régulières qui renforcent la capacité des parents à s'acquitter de leur rôle parental</li> <li>Faire participer les parents à la planification et demander leur avis sur ce qui est important pour leur enfant</li> <li>Faire participer la communauté élargie, selon les besoins, favoriser la créativité qui peut enrichir le milieu de la petite enfance</li> </ul>

Volet du programme	Rôle des superviseurs des services de garde d'enfants	Amorce du processus - Cerner des approches communes	Prochaines étapes dans le cheminement vers l'intégration - Élaborer et mettre en œuvre des approches communes
<p><b>Cadre du curriculum et principes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se familiariser avec le rôle de la direction d'école</li> <li>• Se familiariser avec le rôle du personnel de soutien familial</li> <li>• Examiner les objectifs du curriculum de l'école</li> <li>• Se familiariser et veiller à ce que le personnel se familiarise avec le Programme de jardin d'enfants de l'Ontario</li> <li>• Faire part des exigences de fonctionnement (p. ex., Loi sur les garderies, critères d'exploitation de la Ville) et des principes/objectifs des programmes au comité de gestion de la petite enfance (élaborés pour votre quartier)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visiter les locaux des partenaires</li> <li>• Faire partager au personnel les principes (pédagogiques, d'enseignement), les objectifs et l'approche relative à la mise en œuvre du programme</li> <li>• Se familiariser avec le curriculum des partenaires, p. ex., Programme de jardin d'enfants, Lignes directrices sur la formation au rôle parental et la littératie des familles, Emergent Curriculum, High Scope, Play to Learn, etc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cerner les points communs et élaborer des principes et des objectifs communs, y compris un langage commun à tous les programmes</li> <li>• Adopter une approche commune pour appuyer le développement des compétences de littératie et de numératie des enfants, les capacités d'adaptation et les compétences sociales</li> </ul>
<p><b>Programmes et activités</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se familiariser avec les programmes des partenaires (écoles et soutien aux familles), avec leur disponibilité et leur emploi du temps pour que le personnel de tous les programmes puisse se rencontrer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cas échéant, prévoir du temps pour permettre la participation aux activités de planification du personnel scolaire et du personnel du soutien aux familles</li> <li>• Favoriser les occasions de discussion à l'amiable</li> <li>• Partager les objectifs de programmes/curriculum et cerner les occasions de collaboration à des fins de planification</li> <li>• Établir et comprendre les bases du savoir des membres de l'équipe et les compétences qu'ils possèdent dans des domaines où ils peuvent jouer un rôle de leadership</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir des réunions régulières</li> <li>• Planifier conjointement et collaborer dans le but de créer des milieux d'apprentissage propices au développement des enfants dans tous les domaines</li> <li>• Planifier conjointement des activités de groupe à l'intention des enfants participant à tous les programmes, p. ex., musique, récits, gymnastique, excursions scolaires, projets de jardinage, etc</li> </ul>

Volet du programme	Rôle des superviseurs des services de garde d'enfants	Amorce du processus - Cerner des approches communes	Prochaines étapes dans le cheminement vers l'intégration - Élaborer et mettre en œuvre des approches communes
<p><b>Gestion du comportement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se familiariser et veiller à ce que le personnel se familiarise avec le code de conduite de l'école, les programmes sociaux/affectifs de l'école, la politique relative aux devoirs</li> <li>• Se familiariser et veiller à ce que le personnel se familiarise avec les politiques et les procédures de gestion du comportement du soutien familial</li> <li>• Faire part à l'école et au programme de soutien familial des politiques et procédures de gestion du comportement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner et discuter les stratégies de gestion du comportement des partenaires, p. ex., code de comportement de l'école, politique de gestion du comportement du service de garde d'enfants, déclaration des cas d'abus ou de mauvais traitement à l'égard des enfants, etc.</li> <li>• Se familiariser avec les programmes sociaux utilisés par les partenaires, p. ex., Tribes, Incredible Years, Second Steps, Future Aces, Peacemakers etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer avec les organismes partenaires (voir annexe) une approche de gestion du comportement commune se fondant sur des principes communs, de meilleures pratiques et des exigences législatives</li> <li>• Selon les besoins, élaborer un programme social/affectif commun pour utilisation dans le cadre des programmes de la petite enfance</li> </ul>
<p><b>Développement et progrès des enfants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les outils et les données sur l'apprentissage de la petite enfance, p. ex., Instrument de mesure du développement des tout-petits (IMDTP) (Early Development Instrument -EDI), et son importance pour la communauté et s'assurer que cette information est communiquée au personnel des services de garde et aux équipes de gestion et d'intervention de la petite enfance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner les outils respectifs de suivi du développement de la petite enfance, p. ex. le questionnaire de dépistage des troubles du développement du district de Nipissing (Nipissing District Development Screen), IMDTP.</li> <li>• Discuter des besoins et des progrès des enfants et élaborer des stratégies de soutien cohérentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire part au personnel des services de garde des données communautaires, p. ex., IMDTP, pour favoriser la collaboration en matière de mise en œuvre des programmes</li> <li>• Utiliser un éventail de stratégies d'évaluation comme l'IMDTP, la liste d'observation préscolaire de Toronto pour la parole et le langage en vue de favoriser la collaboration dans la mise en œuvre des programmes</li> <li>• À titre d'équipe de gestion de l'intervention auprès des jeunes enfants, chercher à participer à l'élaboration des bulletins et aux réunions parents-enseignants pour discuter des progrès des enfants</li> </ul>

Volet du programme	Rôle des superviseurs des services de garde d'enfants	Amorce du processus - Cerner des approches communes	Prochaines étapes dans le cheminement vers l'intégration - Élaborer et mettre en œuvre des approches communes
<p><b>Activités habituelles et emplois du temps quotidiens</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Songer à organiser son calendrier de services de garde pour enfants de manière à assurer un ensemble cohérent non interrompu d'activités pour les jeunes enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner les activités habituelles et les emplois du temps existants dans le but de réduire les transitions et les dédoublements d'activités, p. ex., répétition des activités de groupe, des collations, etc.</li> <li>• Tenir compte du déroulement des activités et du roulement de personnel qui se produisent du début à la fin de la journée des enfants (de 7 h à 18 h).</li> <li>• Examiner les protocoles des partenaires en matière de santé, d'alimentation et de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des activités habituelles cohérentes et travailler ensemble à adapter ou réduire le nombre de transitions et les dédoublements d'activités pour les enfants</li> <li>• Discuter de la distribution des enfants dans les classes appropriées et prendre des décisions fondées sur ce qui convient le mieux aux enfants et aux familles</li> <li>• Organiser à la maternelle et au jardin d'enfants des visites d'enfants plus jeunes provenant des services de garde et de programmes de soutien à la formation au rôle de parental/familial avec la participation des parents lorsque cela est possible</li> <li>• Prévoir des activités répondant aux besoins variés des familles, p. ex., offrir des activités pour parents/enfants qui coïncident avec l'heure d'arrivée et de départ normale</li> </ul>
<p><b>Enfants ayant des besoins particuliers</b> (identification et intervention précoces)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se familiariser et veiller à ce que le personnel se familiarise avec les ressources pour les enfants ayant des besoins particuliers qui sont offertes par les écoles et les partenaires du soutien familial</li> <li>• Faire part aux écoles et aux partenaires du soutien familial de l'information disponible sur les ressources en matière de programmes de garde pour les enfants ayant des besoins particuliers</li> <li>• Coordonner les ressources, selon les besoins, pour aider les enfants ayant des besoins particuliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer aux autres partenaires les procédures pour l'identification et l'aiguillage des enfants ayant des besoins particuliers</li> <li>• Cerner les besoins particuliers des nouveaux enfants et coordonner les ressources nécessaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer une stratégie de dépistage/d'intervention précoces fondée sur les points communs, les meilleures pratiques et les exigences législatives des organismes partenaires</li> <li>• Cerner des moyens efficaces de mettre en commun et de coordonner les ressources pour offrir des services plus complets aux enfants ayant des besoins particuliers</li> <li>• Inviter le personnel scolaire et le personnel de soutien aux familles à participer aux réunions de l'équipe des services de garde</li> </ul>

Volet du programme	Rôle des superviseurs des services de garde d'enfants	Amorce du processus - Cerner des approches communes	Prochaines étapes dans le cheminement vers l'intégration - Élaborer et mettre en œuvre des approches communes
<p><b>Perfectionnement professionnel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir des fonds pour le perfectionnement professionnel du personnel, selon les besoins</li> <li>• Cerner les besoins en perfectionnement professionnel avec l'équipe de gestion de l'intervention auprès des jeunes enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors de la planification de la formation et des ateliers, inviter les organismes partenaires dans votre quartier pour qu'ils participent au processus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier et réaliser conjointement avec les partenaires de la petite enfance les possibilités de perfectionnement professionnel pour offrir du soutien dans certaines domaines du curriculum et des programmes, y compris l'acquisition de compétences sociales, la gestion du comportement et l'évaluation</li> <li>• Inviter les partenaires à participer aux réunions du personnel et aux séances de perfectionnement professionnel</li> </ul>
<p><b>Utilisation des locaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cerner les locaux susceptibles de pouvoir être partagés, p. ex., bibliothèque scolaire, gymnase, salle de réunion dans le centre communautaire, etc.</li> <li>• Pressentir les personnes voulues au sujet de l'utilisation des locaux par les services de garde</li> <li>• Offrir de partager les locaux pour les services de garde des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discuter des besoins en locaux avec les écoles et le programme de soutien aux familles et évaluer les locaux disponibles dans le but de réduire les transitions pour les enfants et les familles</li> <li>• Évaluer l'utilisation des locaux chaque année, p. ex. établir si le gymnase scolaire peut être utilisé</li> <li>• Encourager le partage des locaux, (p. ex., votre personnel et vous utilisez-vous la salle réservée au personnel?)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cerner les domaines où les programmes peuvent être mis en œuvre au même endroit ou pour lesquels il peut y avoir partage des locaux</li> <li>• Utiliser les locaux de la façon qui convient le mieux au programme au lieu de réserver des locaux à chaque fournisseur de services</li> <li>• Prévoir des locaux pour les activités conjointes</li> </ul>
<p><b>Répartition des ressources</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les stratégies d'intégration de la petite enfance en cernant les ressources pouvant être partagées, p. ex., matériel, livres, personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discuter avec le personnel scolaire et le personnel de soutien aux familles des ressources que les divers programmes peuvent partager</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les partenaires achètent et/ou contribuent des ressources pour les activités conjointes, p. ex., locaux, personnel, matériel</li> </ul>

### Ressources

- Les **rapports des quartiers** sur les enfants ([www.toronto.ca/children/wardreports.htm](http://www.toronto.ca/children/wardreports.htm)) comportent des données statistiques sur les enfants et les familles résidant dans chaque quartier ainsi que des cartes et des listes de programmes et d'installations pour enfants, et notamment :
  - les services de garde
  - les centres et les bibliothèques communautaires
  - les écoles élémentaires
  - les programmes de ressources familiales et les centres de la petite enfance
  - des données statistiques sur les enfants et les familles.
- **Toronto First Duty (TFD)** est un programme universel d'apprentissage et de garde de la petite enfance convenant à chaque enfant qui simultanément :
  - répond aux besoins de développement des enfants pour veiller à ce qu'ils réalisent leur plein potentiel
  - appuie les parents qui souhaitent travailler ou étudier
  - soutient les parents dans l'exécution de leur rôle parental.

Le modèle TFD regroupe en un seul programme la maternelle ou le jardin d'enfants, le service de garde et le soutien aux services de garde et à la formation au rôle parental. Par le biais de ce programme, les parents peuvent accéder à tout l'éventail de services de soutien à l'enfant et à la famille disponible dans leur collectivité.

[www.toronto.ca/firstduty](http://www.toronto.ca/firstduty)

- **Plan Meilleur départ** : *Vision de l'enfance de la Ville de Toronto* est une stratégie échelonnée sur 10 ans visant à répondre aux besoins d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de la ville. La vision permettra de regrouper le vaste éventail actuel de services pour en faire un système intégré adapté aux besoins des familles torontoises.

[www.toronto.ca/children/bs\\_network.htm](http://www.toronto.ca/children/bs_network.htm)

- **Rapports du Groupe d'étude sur le programme d'apprentissage de la petite enfance, Meilleur départ** :
  - Rapport du Groupe d'étude sur le programme d'apprentissage de la petite enfance : *L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui* — Un cadre d'apprentissage pour les milieux de la petite enfance de l'Ontario :  
[http://www.gov.on.ca/children/graphics/stel02\\_186114.pdf](http://www.gov.on.ca/children/graphics/stel02_186114.pdf)
  - Rapport du Groupe d'étude sur la qualité et les ressources humaines : *Investir dans des services de qualité : Politiques, personnes responsables des enfants, programmes et parents*  
[http://www.gov.on.ca/children/graphics/stel02\\_186112.pdf](http://www.gov.on.ca/children/graphics/stel02_186112.pdf)

### Glossaire

**Équipe d'intervention auprès des jeunes enfants** – Les personnes qui mettent quotidiennement en œuvre le programme dont les éducateurs de la petite enfance, les aides-éducateurs de la petite enfance, les enseignants de la maternelle et du jardin d'enfants, les adjoints pédagogiques, les praticiens du soutien familial; cela peut comprendre les professionnels des services destinés aux enfants ayant des besoins particuliers s'ils participent à la mise en œuvre du programme au quotidien.

**Fournisseurs de services spécialisés** – Les enseignants-ressources pour les enfants ayant des besoins particuliers, les infirmières et infirmiers du Service de santé publique, les spécialistes de la santé mentale des enfants et d'autres professionnels intervenant auprès des enfants.

**Maternelle et jardin d'enfants** – Offerts à tous les enfants de 3,8 à 6 ans par les conseils scolaires.

**Milieu d'apprentissage intégré** – Combine les fonctions et les éléments des services de garde, la maternelle et le jardin d'enfants et des programmes de soutien familial. Ces éléments comprennent la mise en commun des locaux, des approches pédagogiques, des activités et des emplois du temps quotidiens, l'évaluation du développement et des progrès des enfants et la mise sur pied et l'application d'un système d'évaluation de la qualité des programmes.

**Partenaires** – s'entend des écoles et des services de soutien aux familles (programmes de ressources familiales dans les centres de la petite enfance de l'Ontario, les centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles, le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE), le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP).

**Pédagogique** – qualifie la structure et les méthodes utilisées par les praticiens de l'apprentissage de la petite enfance (personnel enseignant, éducateurs de la petite enfance et personnel parental/de soutien familial) dans leurs efforts pour appuyer l'apprentissage des enfants.

**Pédagogie** – s'entend de la compréhension de la façon dont s'effectue l'apprentissage et les principes et les pratiques qui sous-tendent cette compréhension de l'apprentissage, ce qui comprend les méthodes, les stratégies et les techniques d'enseignement.

**Personnel de première ligne** – Les personnes qui offrent un service ou un programme directement aux enfants et aux familles dont les infirmières et infirmiers du Service de santé publique, les services de santé mentale pour enfants et les autres professionnels qui interviennent auprès des enfants.

**Praticien en soutien familial** – est le terme officiel qui est utilisé pour désigner les professionnels qui travaillent au sein des programmes de soutien familial.

**Programmes de soutien familial** – centres pour parents, programmes de ressources pour parents, centres de développement de la petite enfance de l'Ontario, groupes prénataux/postnataux, littératie familiale, groupes de parents, visites à domicile, cuisines communautaires et programmes familiaux de santé et d'alimentation. L'accent est mis sur les parents et les enfants. Les parents peuvent participer aux activités seuls. Les enfants sont souvent accompagnés par un parent ou une gardienne.

**Programmes partenaires** – Services de garde communautaires et organismes de soutien familial, conseils scolaires, gestionnaires municipaux de services pour enfants, santé publique, loisirs, bibliothèques publiques, etc., qui participent à un partenariat intersectoriel en vue de créer un système de carrefours de services communautaires/de quartier.

**Services de dépistage et d'intervention précoces** – Services qui comprennent les services spécialisés destinés aux enfants de 0 à 6 ans et à leurs familles qui sont offerts par les organismes de protection de l'enfance, les centres de traitement pour enfants, le programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce, les services de développement des nourrissons, les centres de santé mentale pour enfants, les services de développement, le Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire et le programme « Bébés en santé, enfants en santé. »

**Services de garde/éducation de la petite enfance** – Centres de services de garde, services de garde en résidence privée, garderies, programmes de préparation à l'école et programmes préscolaires, ressources pour enfants ayant des besoins particuliers et programmes d'intervention précoce de niveau préscolaire. Les enfants peuvent participer aux activités sans un parent ou un tuteur.

### Annexe 1

#### Qu'est-ce qu'un programme de soutien familial?

Les programmes de soutien familial sont des organismes communautaires qui travaillent avec les enfants, les familles et les intervenants des milieux de garde dans la perspective de consolider les forces de chacun, d'accroître les capacités et de promouvoir un développement sain.

Les programmes de soutien familial comprennent :

- les centres de la petite enfance de l'Ontario (financés par la province de l'Ontario)
- les programmes de ressources familiales
- le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) (financé par Santé Canada et mettant l'accent sur la promotion de la santé)
- le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) (Financé par l'entremise de Santé Canada, en partenariat avec le Service de santé publique de Toronto et les hôpitaux locaux. Le programme met l'accent sur la promotion de la santé auprès des femmes enceintes à risque)
- les Centres parentaux et de littératie familiale (exploités à Toronto par le Toronto District School Board).

Parmi les autres organismes de soutien, mentionnons les parcs, forêts, loisirs et bibliothèques de Toronto.

- Les programmes de soutien familial offrent un vaste éventail de services guidés par des *Principes directeurs en matière de soutien à la famille* qui mettent l'accent sur l'établissement de relations positives, la croissance, le respect de la diversité et le développement communautaire.

<http://www2.frp.ca/PDFDocuments/guiding-f.pdf>

- Les programmes de soutien familial varient selon leur taille, leur mandat et les ressources dont ils disposent. Les services sont souples, accessibles et offerts dans une atmosphère conviviale. Ces services peuvent être offerts en partenariat avec d'autres groupes et peuvent comprendre les services suivants :

- |  |  |
|--|--|
| * aide à l'emploi  | * halte-accueil  |
| * promotion de la santé et de la sécurité                    | * aiguillage vers d'autres et ressources                       |
| * joujouthèque   | * relations avec les pairs et entraide                         |
| * littératie familiale et éveil à l'écrit                    | * alimentation et aide alimentaire                             |
| * services de rayonnement communautaire                      | * counselling et médiation                                     |
| * perfectionnement des études                                | * développement communautaire                                  |
| * programmes d'apprentissage et de garde à la petite enfance | * soutien aux parents et aux intervenants des milieux de garde |
| * éducation des parents                                      | * programmes de jeux et de loisirs                             |
| * soutien aux parents  |  |

Source : Association canadienne des programmes de ressources pour la famille (FRP Canada): [www.frp.ca](http://www.frp.ca)